

3M Canada s'engage à assurer la santé et la sécurité de ses employés et de ses précieux partenaires.

À votre arrivée, vous devrez procéder à une vérification préalable avant de pouvoir accéder aux établissements de 3M Canada.

Les attentes pendant votre visite chez 3M sont indiquées ci-dessous. Si vous avez des doutes concernant le respect des exigences, veuillez consulter votre personne-ressource de 3M avant votre arrivée sur les lieux.

Déclaration

Je vais me conformer aux mesures de prévention de la COVID-19 de 3M en vigueur lorsque je suis sur le site, notamment les suivantes :

- Porter un masque/couvre-visage en tout temps à l'intérieur d'une installation lorsqu'on ne se trouve pas dans un emplacement de travail approuvé (non obligatoire à l'extérieur)
- Éviter tout contact physique avec les personnes, comme les poignées de main
- Maintenir une distance de 2 mètres (6 pieds) de toutes les personnes
- Éternuer ou tousser dans un mouchoir ou dans le coude
- Se laver fréquemment les mains, utiliser du désinfectant pour les mains et nettoyer les surfaces
- Quitter immédiatement les lieux si je ne me sens pas bien (voir ci-dessus pour connaître les symptômes de la COVID-19).
 - Aviser mon superviseur, une personne-ressource de 3M ou la personne qui m'a invité chez 3M si je quitte le site parce que je ne me sens pas bien.
- Aviser ma personne-ressource de 3M de mon départ du bâtiment ou du site avant de partir
- Me conformer aux autres mesures communiquées par 3M

Tout visiteur qui est déclaré positif à la COVID-19 dans les 14 jours suivant sa visite à un emplacement de 3M est tenu d'en informer sa personne-ressource chez 3M et les services de santé au travail de 3M :

3Moccupationalhealthservices@mmm.com

519 451-2500, poste 2401